



Les commémorations: évolution, modernisation

publié le 16/04/2009

Descriptif :

le rapport Kaspi fait le point sur la transmission de la mémoire, le sens et le contenu des commémorations publiques

La [Documentation française](#) publie le rapport demandé par le Ministère de la Défense à la "commission de réflexion et de modernisation des commémorations publiques"

Cette commission était présidée par André KASPI, historien.

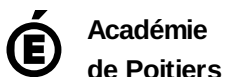
La Commission présidée par André Kaspi avait pour objectif de réfléchir au sens et au contenu des commémorations publiques, dont le nombre a doublé depuis 1999. Parlant d'un « phénomène inflationniste », la Commission estime que le trop grand nombre de commémorations entraîne « une désaffection et une incompréhension de la part d'une très grande majorité de la population, un affaiblissement de la mémoire collective, des particularismes qui vont à l'encontre de l'unité nationale ». Elle souhaiterait retenir trois dates dans le cadre d'une commémoration nationale, les autres dates devenant des commémorations locales ou régionales : le 11 novembre pour commémorer les morts du passé et du présent, le 8 mai pour rappeler la victoire sur le nazisme et la barbarie, le 14 juillet qui exalte les valeurs de la Révolution française. D'autres propositions sont présentées : donner une plus forte ampleur au tourisme de mémoire, inciter les établissements scolaires à mettre au point des projets pédagogiques permettant une réflexion approfondie sur la signification de la date commémorée, préparer à l'intention des médias des programmes, des événements qui retiennent l'attention des lecteurs et des téléspectateurs. La Commission souhaite également conforter le rôle des collectivités territoriales dans l'organisation des journées de la mémoire.

 [Lire le rapport Kaspi](#) (PDF de 270 ko)

Rapport de la commission de réflexion et de modernisation des commémorations publiques

[Lien complémentaire](#)

 [le site de la documentation française](#)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.